

CONTRAT DE RESERVATION D'UNE LOCATION N° 23 /

Entre les loueurs, d'une part :

M. et Mme AUDY, propriétaires gérants du camping " LE CAMINEL " à SARLAT-LA-CANEDA

Et les locataires, d'autre part :

Mr Mme Mlle..... Prénom

Adresse Code postal

Ville Tél.: Port :

Mail@.....

N° allocataire CAF pour les bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Familiales

Qui acceptent à titre de location saisonnière pour personnes adultes (+ de 18 ans), enfants 8 à 18 ans,

..... enfants 3 à 7 ans, - de 3 ans.

Pour la période du : / / 2022 **au** / / 2022
Arrivée entre 14h00 et 17h00 *Départ avant 10h00*

Désignation de la location (Cocher visiblement le modèle choisi)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mobilhome 3 chambres 6/8 places | <input type="checkbox"/> Mobilhome 28 M ² 2 chambres 5/7 places |
| <input type="checkbox"/> Chalet 35 M ² 2 chambres 5/7 places | <input type="checkbox"/> Mobilhome 28 M ² 2 chambres 4/6 places |
| <input type="checkbox"/> Chalet 35 M ² 2 chambres 4/6 places | <input type="checkbox"/> Mobilhome 21 M ² 2 chambres 4 places |

Tarif et conditions de la location (tarif joint)

Montant de la semaine (nuit) € x semaine (nuit) €

Frais de dossier 10€. + €

Divers (location, pension...) + €

Taxe de séjour 0,66 € x personnes x jours + €

(pour les personnes de + 18 ans)

TOTAL DU SEJOUR = €

Arrhes versées 25 % - €

Solde à verser au début du séjour = €

+ 200€ de caution par chèque ou CB restituable en fin de séjour.

Pour les bénéficiaires de l'Allocation Vacances Familiales ou VACAF, la prime sera déduite du solde à verser ; en attendant, merci de compléter ce contrat sans en tenir compte. Nous vous enverrons une copie de la réservation via internet auprès de la CAF.

*Ce contrat est à retourner dûment complété, daté et signé, accompagné des arrhes représentant 25 % du coût du séjour, par chèque (à l'ordre de SARL Camping Le Caminel), espèces ou chèques-vacances, **sous 10 jours à compter de la date d'envoi**. Passé ce délai, nous ne pouvons vous garantir la période de location demandée.*

SARLAT, le
 Christian AUDY, gérant

A le / 2023
 Le locataire (Bon pour Accord)
 Signature